

<b>Numéro de concours :</b>	15-066-EA
<b>Période d'affichage :</b>	Du 2015-10-09 au 2015-10-27
<b>Titre du poste :</b>	Chargée ou chargé de cours (Architecture et construction de bâtiments, EEC.2N, groupe 4809)
<b>Rémunération :</b>	Selon la convention collective en vigueur.

### Formation continue

Session Hiver 2016 (cours donnés l'après-midi et le soir)  
Programme : Architecture et construction de bâtiments, EEC.2N, groupe 4809  
Code budgétaire : 9431

### Charges de cours offertes :

- 221-312-AL - Dessin architectural avancé (60 h) - Du 4 janvier au 1er avril 2016
- 221-324-AL - Charpente de béton et d'acier (90 h) - Du 4 janvier au 1er avril 2016
- 221-315-AL - Systèmes : plomberie, chauffage, ventilation, électricité et éclairage (75 h) - Du 4 janvier au 1er avril 2016
- 221-317-AL - Stage (90 h) \* - Du 4 janvier au 22 avril 2016

\* Le nombre d'heures dépend du nombre d'étudiants pour un maximum de 90 h.

Démarrage des cours conditionnel à un nombre suffisant de candidats. La personne doit être disponible dans les plages horaires prédéterminées.

### Qualifications et exigences requises :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée;
- Discipline : (221) Technologie du bâtiment et des travaux publics;
- Bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Avoir un minimum de 2 années d'expérience pertinente au Québec dans le domaine;
- Expérience avec les logiciels AutoCAD et Revit est un atout important;
- Excellente connaissance de la matière à enseigner;
- Connaissance des particularités liées à l'enseignement aux adultes (andragogie);
- Esprit d'équipe et de collaboration, sens de l'organisation et des priorités, dynamisme et créativité;
- Apté à travailler dans un contexte multiculturel;
- Capable de se conformer aux exigences départementales (Formation continue).

Le Cégep André-Laurendeau souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, nous invitons les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature.

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers le Cégep André-Laurendeau.